Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: 25 (1988)

Heft: 903

Artikel: Langues : le cas suisse

Autor: Pochon, Charles-F.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1018126

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Les tables de la loi (scolaire)

Elections françaises: comme disait Flaubert, le grand M. Lajoinie, l'illustre Le Pen, le profond Barre, l'éloquent Chirac, l'immense Mitterand, les vieux ténors du centre gauche, les paladins de la droite, les burgraves du juste-milieu, les éternels bonshommes de la comédie (Education sentimentale).

Si nous parlions d'autre chose?

Trois livres qui nous restituent notre passé; un roman d'abord, déjà mentionné, L'ouvrier, d'Urbain Olivier. Indépendamment de la valeur littéraire du livre, tout ce qu'il nous révèle ou nous rappelle: par exemple, que jusqu'en 1860 les Savoyards n'ont pas besoin de passeport pour venir travailler chez nous — car ils ne sont pas Français, mais se rattachent au Piémont. Par exemple — et nous voici renvoyés à mon premier paragraphe, que l'un des personnages admire cette facilité merveilleuse de langage qu'ont les Français(es), même du peuple. Par exemple, qu'à l'époque (vers 1845) il fallait 60 heures pour aller des bords du Léman à Paris, et que l'on trouvait la chose admirable — en 1778, Voltaire eut besoin de 10 jours. Or, ajoute Olivier, qui écrit vingt ans plus tard, aujourd'hui, les 14 heures de train express de Paris à Genève sont, dit-on, d'une longueur excessive et fatiguent beaucoup les voyageurs...

Mais voici la très riche étude de Geneviève Heller, auteur de Propre en ordre: «Tiens-toi droit!». L'enfant à l'école primaire au XIXe siècle: espace, morale, santé. L'exemple vaudois, dont je ne retiendrai aujourd'hui qu'un point: les Règles de l'école à l'usage des écoles primaires, de 1892, qui démontrent sans conteste que le moralisme, qu'on a beaucoup reproché à Olivier, est celui de l'époque, en tout cas dans notre pays. Par exemple la règle n° 5: N'oublie pas que Dieu voit tout ce que tu fais, entend tout ce que tu dis et connaît tout ce que tu penses. Ou la règle nº 9: Ne trompe jamais ton maître, car c'est mentir, et Dieu hait le mensonge. Ou la règle 19:

Mon enfant, n'oublie pas qu'on est à l'école pour travailler. Celui qui ne veut pas travailler ne doit pas non plus manger. Travaille donc à t'instruire, tu serviras mieux ton Dieu, ta patrie et ta famille. Ou enfin le n° 28: Sois poli, respectueux envers tout le monde et n'oublie pas cette parole des Saints Livres: «Lève-toi devant les cheveux blancs et honore la personne du vieillard».

Que c'est beau! L'envers de la médaille (que Geneviève Heller n'ignore pas du tout), Marguerite sage-femme vaudoise ou la naissance autrefois de Josiane Ferrari-Clément, nous le présente sans fard. Vers 1901, une grossesse sur cinq en moyenne se terminait pas une fausse couche et personne n'avait la naïveté de croire que ces dernières étaient toutes «naturelles». Il y avait donc avortement, et à cause du caractère clandestin de la chose, deux femmes sur trois succombaient... (infection, septicémie). Mais le livre de Josiane Ferrari-Clément n'a rien d'une sèche étude sociologique. C'est aussi par exemple l'histoire navrante de Marie Tome, qui vers 1805, met au monde un enfant illégitime lequel mourra tué par l'indifférence et l'hostilité dont les filles-mères étaient l'objet (Dieu merci, Joseph avait d'autres idées sur la question...). Car les enfants nés hors mariage étaient condamnés à une existence misérable, marquée du sceau du mépris général...

LANGUES

Le cas suisse

(cfp) Le conseiller aux Etats zurichois Jagmetti faisait remarquer, au micro de la RSR, que nous n'attachons pas suffisamment d'attention aux langues. C'est fort juste car sous divers prétextes, dont celui de l'usage fréquent du dialecte, nous préférons renoncer au dialogue. Les enfants ne sont pas si compliqués. Je connais le cas d'un enfant étranger à Zurich, fort bien intrégré dans sa classe, et qui, à l'issue de la deuxième année, ne parle toujours pas zurichois et continue de parler l'allemand élégant que lui enseigne sa mère, d'origine allemande. L'instituteur en profite pour passer plus vite qu'avec d'autres classes à l'usage du hochdeutsch pour l'enseignement.

Langue parlée et langue écrite

La Suisse alémanique n'est pas seule à connaître ce que les linguistes allemands appellent «mediale Diglossie». Le cas suisse les intéresse et nous en voulons pour preuve le numéro 4.87 de la Zeitschrift für Germanistik, paraissant à Leipzig, en RDA.

Des linguistes résidant en Suisse et en

RDA se penchent sur l'allemand des Suisses, sur la littérature suisse de langue allemande dans les années 70 et suivantes, sur la chanson et la poésie en dialecte, sur diverses publications parues en Suisse, et même sur Dada à Zurich. Cela permet de constater que si le français est presque entièrement confiné dans les limites de la Communauté européenne sur notre continent (seule la Suisse fait exception), l'allemand est plus répandu puisqu'on le trouve dans 16 Etats européens (90 millions de germanophones).

Une langue vivante

Sait-on que des réunions internationales avec des représentants dûment accrédités par les pays représentés et des observateurs compétents cherchent à simplifier et à unifier les règles grammaticales? Pour la Suisse, la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) dispose d'une commission de spécialistes qui traite ces questions. Elle est présidée par le Professeur Sitta, de l'Université de Zurich. Lorsqu'il est question des «méfaits» du

«schwizertütsch», il serait utile de compléter la critique par des informations sur la contribution de la Suisse et des autres Etats totalement ou partiellement germanophones pour améliorer la langue. On peut ainsi faire allusion aux mouvements de base, formés par des personnes qu'intéressent les questions linguistiques, comme le Bund für vereinfachte Rechtschreibung qui vise, en particulier, à un abandon modéré des majuscules comme c'est déjà le cas dans bien d'autres langues.

On ignore généralement que le Conseil fédéral a convoqué autrefois une conférence sur la simplification de l'orthographe en Suisse alémanique. Elle a eu lieu le 24 août 1892 sous la présidence du Conseiller fédéral Karl Schenk. Le procès-verbal a été publié avec les décisions prises alors. C'est évidemment plus facile en français, où les règles émanent de l'Académie française.

Et le dialecte ?

Les gouvernements cantonaux n'oublient pas les conséquences de la vague post-soixante-huitarde s'ajoutant à la tradition. Une rencontre de la CDIP et des spécialistes des médias en octobre 1987 a provoqué l'adoption de normes sur l'usage du dialecte. Des décisions ont été prises par la SSR et plusieurs cantons. Celles du canton de Zurich ont été publiées dans le numéro d'avril 1988 du périodique Schulblatt des Kantons Zürich. Elles sont intitulées «Richtlinien für die Pflege der Hochsprache in den Schulen des Kantons Zurich (Volksschule und Mittelschuler)». Des recherches sur les langues en Suisse sont par ailleurs en cours et les publications sont nombreuses. Une prise de conscience de la nécessité d'accorder beaucoup d'attention aux problèmes linguistiques est en cours. Ce n'est pas un problème réservé seulement aux experts et aux spécialistes. Si l'on veut remettre les dialectes à la place qui est la leur — c'est-à-dire celle de langue parlée en famille, entre gens d'une même région, entre proches — il faut une attention et un dialogue permanent. On rendrait par ailleurs un grand service à tous les défenseurs des petits dialectes, menacés de disparition au profit d'un dialecte standard préludant l'arrivée d'une nouvelle langue germanique ultra-minoritaire.

SMH

Communication patron-syndicat

(ag) Le journal Biel-Bienne (entièrement bilingue et qui comme tel mériterait une large diffusion dans les écoles et auprès des apprentis en langue) publie dans son édition du 30/31 mars une longue interview de Nicolas G. Hayek sur la restructuration de Longines, dont les conséquences ont été le déplacement, en deux temps, de 140 emplois de Saint-Imier à Bienne. DP avait commenté (n° 898).

M. Hayek plaide en responsable d'une industrie d'exportation mondiale. La SMH produit 60 millions de montres et de mouvements. Ce ne sont pas les 6,5 millions de Suisses qui vont les porter. Donc il faut être compétitif en qualité et en prix sur les marchés mondiaux. A cette échelle, un déplacement pendulaire de 25 km (Saint-Imier — Bienne), pour 140 travailleurs, est, dit-il, une faible exigence. M. Hayek, qui pour son confort habite, on le suppose, une zone résidentielle comme ses cadres, ajoute cette comparaison, dans le style des patrons qui se vantent de travailler plus tôt ou plus tard que leurs ouvriers: «Nos cadres et moi-même, nous avons la plupart du temps des trajets plus longs». Les travailleurs des départements de l'assemblage des mouvements en seront confortés.

Mais M. Hayek a tenu à démentir qu'un transfert partiel de Longines ait été envisagé au Tessin ou en Valais.

«C'était prévu initialement comme ça! Notre idée, depuis le départ, était de concentrer. Vous parvenez seulement à économiser si vous concentrez la production de masse en un endroit. Je ne sais d'où est sortie cette information. Il n'a jamais été question de produire Longines au Tessin ou en Valais».

La lutte syndicale, sous des signatures autorisées, avait cité l'éventualité de ce transfert partiel. Mieux, au lendemain de la réunion du 1^{er} mars, à laquelle participait entre autres le président du gouvernement bernois, le maire de Saint-Imier, le secrétaire central de la FTMH, Gilbert Tschumi, et une délégation de la direction de SMH, dont M. Hayek, et à

l'issue de laquelle un communiqué confirma le transfert des 70 postes de travail à Bienne, nous avons, avant commentaires dans DP, téléphoné à Gilbert Tschumi. Il nous a précisé pourquoi le transfert Valais-Tessin avait été abandonné par la SMH; notamment l'opposition des syndicats qui n'auraient pas hésité à faire jouer des clauses de la convention collective.

Selon toute vraisemblance, la SMH a laissé courir le bruit afin que la décision, qui n'a jamais été négociée, du transfert à Bienne soit reçue comme plus acceptable.

Si c'est une habileté, elle révèle un sérieux mépris du syndicat. Même remarque si c'est une indifférence aux on-dit de la part de patrons qui savent que eux seuls décident. Car pendant plusieurs semaines 70 salarié(e)s ont vécu dans l'angoissante incertitude de leur avenir.



Rédacteur responsable:

Jean-Daniel Delley **Rédacteur:** Pierre Imhof (pi) Ont collaboré à ce numéro:

Jean-Pierre Bossy François Brutsch (fb) Jean-Daniel Delley (jd)

André Gavillet (ag) Yvette Jaggi (yj)

Charles-F. Pochon (cfp)
Point de vue:

Jeanlouis Cornuz Invité:

Jean-Pierre Ghelfi
Abonnement:

65 francs pour une année Administration, rédaction:

Saint Pierre 1, case postale 2612 1002 Lausanne

Tél: 021 22 69 10 CCP: 10-15527-9

Composition et maquette: Liliane Berthoud, Pierre Imhof

Françoise Gavillet

Imprimerie des Arts et Métiers SA